



COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante-deuxième session

Luanda, République d'Angola, 19–23 novembre 2012

**RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU SOUS-COMITÉ DU PROGRAMME SUR
L'AVANT-PROJET DE BUDGET PROGRAMME 2014-2015**

Le Sous-Comité du Programme (PSC) a examiné l'avant-projet de *Budget Programme de l'OMS 2014-2015*, qui présente une analyse détaillée des mesures à prendre pour mettre en œuvre la vision du projet de Programme général de travail 2014-2019 et constitue le premier instrument d'expression de l'ensemble du travail effectué par l'Organisation au cours de la période biennale. L'Avant-projet de Budget Programme donne une vue d'ensemble du nouveau cadre de programmation et budgétisation axées sur les résultats. Il décrit les catégories pour la fixation des priorités et les programmes de l'OMS. Pour chaque catégorie, le document indique également la priorité et la justification, les défis, les approches stratégiques et les produits. Le Sous-Comité du Programme a examiné l'Avant-projet de Budget Programme au cours de sa réunion tenue en octobre 2012, à Luanda, Angola, en prélude aux travaux de la soixante-deuxième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique. Le présent rapport résume les conclusions et les recommandations du Sous-Comité du Programme soumises à l'examen de la soixante-deuxième session du Comité régional.

1. Le Sous-Comité du Programme a exprimé sa préoccupation quant au manque d'informations sur les allocations budgétaires et les sources de financement, qui faciliteraient les discussions lors du Comité régional. Des efforts sont nécessaires pour rendre les chiffres sur le budget disponibles le plus tôt possible.
2. Sur la base des informations contenues dans les annexes 1 et 2 sur les allocations rapportées des précédents budgets programmes, la Région africaine devrait bénéficier d'allocations budgétaires accrues au regard du double fardeau des maladies transmissibles et des maladies non transmissibles.
3. Les membres du Sous-Comité du Programme ont souligné la nécessité de revoir les rôles et responsabilités dans la fourniture des produits dans les 3 niveaux de l'Organisation en vue de faciliter l'allocation des ressources.
4. Le Sous-Comité du Programme a recommandé que les États Membres plaident auprès des donateurs et des partenaires en faveur de l'augmentation du financement fourni à l'OMS et d'une plus grande flexibilité de ces fonds.
5. Il a également été proposé que les informations sur l'analyse des déficits de financement soient fournies pour mieux évaluer la contribution de l'OMS dans la production des résultats, en tenant compte des contributions des autres partenaires.

6. Le Sous-Comité du Programme a exprimé sa préoccupation quant au nombre ambitieux de produits par rapport à la capacité de l’OMS et aux défis financiers actuels. Le Sous-Comité a recommandé, dans la mesure du possible, de réduire le nombre de produits, d’affiner leur description et d’établir le lien logique entre ces produits et les résultats obtenus. Le Sous-Comité du Programme a également recommandé de réviser la formulation de certains indicateurs de résultat, notamment ceux relatifs à la catégorie 4.